BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 706

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

389 064 817 RCS Grenoble.
RFI INFORMATIQUE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 166864.00 EUR.
Adresse : 2 b, Avenue Pierre de Coubertin, 38170 Seyssinet-Pariset.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : RFI INFORMATIQUE la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 38170 SEYSSINET PARISET - 2 B, Avenue Pierre de Coubertin le montant du capital : 166.864 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 389 064 817 RCS GRENOBLE Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : LE HALL INFORMATIQUE la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 56610 ARRADON - 3, Rue Doaren Molac - Parc d'Activités Doaren Molac le montant du capital : 300.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 343 686 606 RCS VANNES L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 1.745.595 € passif : 707.702 € actif net : 1.037.893 € Duquel il y a lieu de déduire le montant de 600.000 euros, correspondant à la distribution de dividendes effectuée par la société LE HALL INFORMATIQUE, suivant décision de son associée unique en date du 13 mars 2020, de telle sorte que le montant de l'actif net transmis par la société LE HALL INFORMATIQUE à la société RFI INFORMATIQUE aux termes de l'opération de fusion ressort en définitive à 437.893 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : néant Le montant prévu du mali de fusion : - 1.562.107 euros La date du projet commun de fusion : 29 juillet 2020 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : GRENOBLE le 5 août 2020 Et VANNES le 6 août 2020. Oppositions : article L. 236-14 du Code de commerce.